

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-six le deux Avril, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (13) : : BARTHES Daniel, REY Philippe, GABAUDE Chantal, BAGNATI Sylvain, VIALLES Gisèle, MAS Dominique, REYNES Jacqueline, ESTAQUE Isabelle, VALETTE Céline, MORLIERE Ludovic, CABROL Emilie, Jean Remi ANTON, Dionisio Alain,

Absents : TOURNIER DEGRYSE Marie Noëlle a donné procuration à Dionisio Alain, GALINIER Norbert a donné procuration à MORLIERE Ludovic,

Votants : (15)

Secrétaire de séance : GISELE VIALLES

N° 2026-18

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

VU L'article L19 du Code électoral, qui rend obligatoire la constitution d'une commission de contrôle des listes électorales,

M le Maire **informe** qu'il y a lieu de désigner 5 conseillers municipaux, 3 de la liste du groupe majoritaire et 2 de liste minoritaire. Les membres sont nommés pour 3 ans et chargés d'examiner les recours et contrôler la régularité de la liste électorale.

Considérant que M le Maire détient la compétence des inscriptions et radiations sur les listes électorales,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Monsieur BAGNATI Sylvain, Mme VIALLES Gisèle, Mme VALETTE Céline proposent leur candidature en tant que membres de la liste du groupe majoritaire.

M DIONISIO Alain et Mme TOURNIER DEGRYSE Marie Noelle, sont désignés en tant que membres du groupe minoritaire.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

● **DESIGNE**

M BAGNATI Sylvain, Mme VIALLES Gisèle, Mme VALETTE Céline en tant que membres de la liste du groupe majoritaire.

M DIONISIO Alain et Mme TOURNIER DEGRYSE Marie Noelle, en tant que membres du groupe minoritaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
GISELE VIALLES

Le Maire /D. BARTHES

